C-3
Catalogue 85-002 ISSN 0715-271X

Juristat

Service Bulletin

Canadian Centre
for Justice Statistics

Bulletin de service

Centre canadien
de la statistique juridique

Price: Canada: $3.60 per issue, $90.00 annually
United States: US$4.30 per issue, US$108.00 annually
Other Countries: US$5.00 per issue, US$126.00 annually
To order Statistics Canada publications, please call our National toll-free line 1-800-267-6677

Prix : Canada : 3,60 $ l'exemplaire, 90 $ par année
États-Unis : 4,30 $ US l'exemplaire, 108 $ US par année
Autres pays : 5 $ US l'exemplaire, 126 $ US par année
Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-267-6677

Vol. 12 No. 10

Robbery in Canada

Richard DuWors, Analyst

Highlights

- The number of robberies per 100,000 population in Canada has increased from 76 to 106 between 1974 and 1990, an increase of 39%. Robbery as a proportion of all violent crime has decreased from 14% in 1974 to 10% in 1990. The robbery rate in the U.S. during this period has at all times been 2 to 3 times higher than the Canadian rate.
- There are marked regional differences in the robbery rate within Canada. The lowest rates are in the Atlantic Region, while Quebec has the highest robbery rate.
- Since 1982 there has been a downward trend in the rate for robbery with firearms. At the same time the robbery rate for other offensive weapons has increased. As well, gun control legislation appears to have reduced the proportion of robberies involving firearms since it came into force in 1978, from 37% of all robberies to 26% in 1990.

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAY 27 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

May 1992
ISSN 0715-271X

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada. © Minister of Industry, Science and Technology, 1992. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission from Chief, Author Services, Publications Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Vol. 12, Nº 10

Les vols qualifiés au Canada

Richard DuWors, analyste

Faits saillants

- De 1974 à 1990, le nombre de vols qualifiés pour 100,000 habitants au Canada a augmenté de 39 %, passant de 76 à 106. La proportion des vols qualifiés par rapport à l'ensemble des crimes avec violence est tombée de 14 % en 1974 à 10 % en 1990. Durant cette période,le taux de vols qualifiés aux États-Unis a toujours été deux ou trois fois plus élevé que le taux enregistré au Canada.
- Au Canada, les taux de vols qualifiés varient sensiblement selon les régions. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans la région de l'Atlantique, alors que le taux le plus élevé a été noté au Québec.
- Depuis 1982, on observe une tendance à la baisse du taux de vols qualifiés commis avec une arme à feu. Parallèlement, le taux de vols qualifiés perpétrés avec une autre arme offensive a augmenté. De même, depuis l'entrée en vigueur en 1978 de la législation sur le contrôle des armes à feu, il semble y avoir une réduction de la proportion des vols qualifiés commis avec une arme à feu, laquelle est passée de 37 % à 26 % de l'ensemble des vols qualifiés en 1990.

Mai 1992
ISSN 0715-271X

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

- Three-quarters of robbery victims are not physically injured. Of those who are injured, 35% are injured by physical force, 20% by handguns, and about 20% are injured by knives. Less than 4% of robbery victims are seriously injured.

- The proportion of reported robberies which result in the laying of a charge is 29%.

Introduction

The purpose of this Juristat is to provide an overview of robbery in Canada, its perpetrators and its victims. In order to provide a comprehensive picture of robbery, data from the following surveys were utilized: the current and revised UCR surveys, an international crime survey, the Adult Criminal Court Survey, and the Adult Corrections Survey. For details of these surveys see the Methodology Section at the end of the Juristat.

Definition of Robbery

Robbery is theft with violence or the threat of violence against persons. In Canada it is an indictable offence punishable by a maximum penalty of life imprisonment. It overlaps both assault and theft. Robbery also resembles break and enter and these offences are often confused by the general public. However, in break and enter, while there is usually a theft, there is no violence against persons.

International Comparisons

Table 1 presents data collected during an international crime survey comparing Canada to 13 other Western countries in terms of police-reported robbery. The robbery rate for the U.S. is an anomaly, nearly twice as high as that of any other country. Spain, Northern Ireland, France, and Canada form a second widely spaced group. The other 9 countries have relatively low robbery rates (e.g., Switzerland). Canada's official Interpol rate was 96 robberies per 100,000 people, during 1982-1986.

Canada - U.S. Historical Comparisons

Figure 1 compares rates for police-reported robberies per 100,000 persons in Canada and the U.S.A. for the period 1974-1990. Four main conclusions may be drawn from this graph. First, there is a great deal of similarity in the trend lines of the two curves, with peaks and troughs generally in the same years, suggesting common North American influences. Secondly, although there are some short term fluctuations, there is a long term tendency for robbery rates to rise during a period of over 15 years in both countries, more evident in the U.S. than Canada, where it rose only 39% during that period. Thirdly, the U.S.

- Les trois quarts des victimes de vol qualifié ne reçoivent aucune blessure physique. Parmi celles qui sont blessées, 35 % le sont par la force physique, 20 % par une arme de poing et environ 20 % par une arme blanche. Moins de 4 % des victimes subissent des blessures graves.

- La proportion de vols qualifiés déclarés qui se sont soldés par une mise en accusation s'établit à 29 %.

Introduction

Le but du présent bulletin est de donner une vue d'ensemble des vols qualifiés commis au Canada, de leurs auteurs et de leurs victimes. Afin de brosser un tableau exhaustif des vols qualifiés, on a utilisé les données des enquêtes suivantes : les programmes de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) actuel et révisé, un sondage international sur la criminalité, l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes. Pour obtenir des détails sur ces enquêtes, veuillez vous reporter à la section «Méthode» qui se trouve à la fin du présent bulletin.

Définition de vol qualifié

Par «vol qualifié», on entend le vol avec violence ou des menaces de violence proférées à l'endroit des personnes. Au Canada, il est considéré comme un acte criminel pouvant entraîner une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité. Il recoupe tant les voies de fait que le vol. Le vol qualifié est également assimilé à l'introduction par effraction, et le grand public confond souvent ces deux infractions. Toutefois, l'introduction par effraction comporte habituellement le vol, mais non des actes de violence contre la personne.

Comparaisons sur le plan international

Le tableau 1 présente les données tirées d'un sondage international sur la criminalité, où sont comparés le Canada et 13 autres pays occidentaux au chapitre des vols qualifiés déclarés par la police. Le taux de vols qualifiés des États-Unis fait exception à la règle, atteignant presque le double du taux de n'importe quel autre pays. L'Espagne, l'Irlande du Nord, la France et le Canada forment un deuxième groupe dans lequel il existe de fortes variations. Les neuf autres pays affichent des taux de vols qualifiés relativement bas (p. ex. la Suisse). Le taux officiel du Canada déclaré par l'Interpol était de 96 vols qualifiés pour 100,000 personnes de 1982 à 1986.

Comparaisons historiques - Canada et États-Unis

Dans la figure 1, on compare les taux de vols qualifiés pour 100,000 habitants ayant été déclarés à la police au Canada et aux États-Unis de 1974 à 1990. Cette figure permet de tirer quatre conclusions principales. Tout d'abord, les deux courbes présentent des tendances semblables, les sommets et les creux étant généralement enregistrés durant les mêmes années, ce qui laisse supposer des influences nord-américaines communes. Deuxièmement, malgré certaines fluctuations à court terme, on remarque à long terme une tendance à la hausse des taux de vols qualifiés pendant une période de plus de 15 ans dans les deux pays. Cette tendance est plus évidente aux États-Unis qu'au Canada, où le taux n'a

Table 1

Robberies Recorded by the Police, 1982-1986 (Interpol Returns).

Tableau 1

Vols qualifiés enregistrés par la police, 1982-1986 (déclarations d'Interpol)

	Robberies per 100,000 Persons[1] Vols qualifiés pour 100,000 habitants[1]
Spain - Espagne	132.0
U.S.A. - États-Unis	217.0
Canada - Canada	96.0
Belgium - Belgique	54.0
Netherlands - Pays-Bas	54.0
West Germany - Allemagne de l'Ouest	48.0
Australia - Australie	73.0
Norway - Norvège	15.0
Finland - Finlande	36.0
England & Wales - Angleterre et pays de Galles	51.0
Scotland - Écosse	85.0
France - France	100.0
Northern Ireland - Irlande du Nord	126.0
Switzerland - Suisse	22.0

[1] *Source: van Dijk, Jan J.M., Pat Mayhew, & Martin Killias (1990). Experiences of Crime Across the World: Key findings from the 1989 International Crime Survey. Deventer, The Netherlands: Kluwer Law and Taxation Publishers.*

[1] *Source: van Dijk, Jan J. M., Pat Mayhew et Martin Killias (1990). Experiences of Crime across the World: Key Findings from the 1989 International Crime Survey, Deventer, Pays- Bas : Kluwer Law and Taxation Publishers.*

Figure 1

Robbery Rates, Canada and the United States, 1974-1990

Figure 1

Taux de vols qualifiés, Canada et États-Unis, 1974-1990

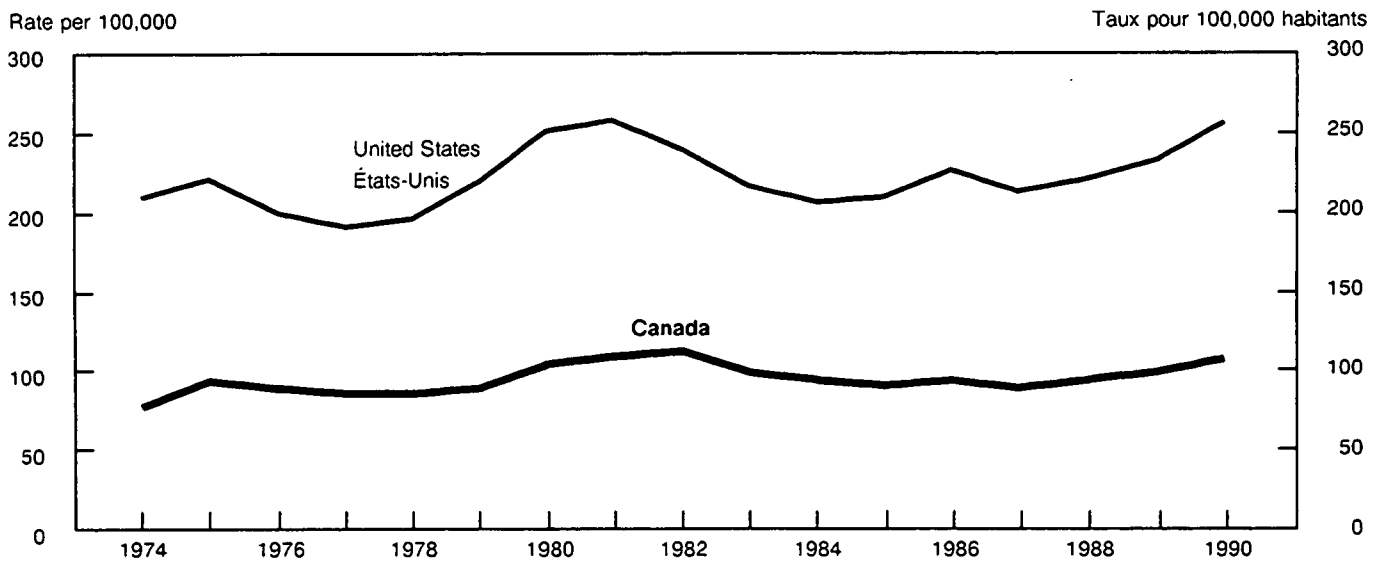

Source: Current Canadian and United States Uniform Crime Reporting Surveys.

Source: Programmes de déclaration uniforme de la criminalité actuels pour le Canada et les États-Unis.

has always had a higher rate than Canada, with the ratio of the two national rates varying from about 2 in the early part of the time period to a factor of about 2.5 at the end of the period. Fourthly, it is noted that despite earlier slight decreases, the robbery rates are presently near all-time high values in both countries. More generally, the robbery rate in Canada shows few strong trends--long-term or brief--during the 1974 to 1990 period.

National Trends

There were a total of 28,107 robberies reported to the police in Canada in 1990. This number translates into a rate of 106 robberies per 100,000 persons. Figure 1 shows the robbery rate for Canada since 1974. During this time period, the rate rose from 76 to 106 incidents per 100,000 population, an increase of 39%. To put this in context, during this same time period, robbery as a proportion of all violent crime fell from 14% to 10%, indicating that other violent crimes increased more as a proportion of all violent crime than robbery.

Figure 2 shows the historical pattern of different types of robbery in Canada between 1974 and 1990. The rate for robberies involving firearms peaked in 1975 (39 per 100,000 persons) and again in 1981 (37 per 100,000 population) but it subsequently declined to 28 per 100,000 persons in 1990. On the other hand

augmenté que de 39 % durant cette période. Troisièmement, les États-Unis accusent toujours un taux supérieur à celui du Canada, le rapport des deux taux nationaux variant entre environ 2 au début de cette période et près de 2.5 à la fin de cette période. Quatrièmement, bien que les taux de vols qualifiés aient diminué légèrement au début, ils approchent actuellement des sommets encore inégalés dans les deux pays. De façon générale, le taux de vols qualifiés au Canada présente peu de tendances marquées, tant à long terme qu'à court terme, durant la période de 1974 à 1990.

Tendances nationales

En 1990, un total de 28,107 vols qualifiés ont été signalés à la police au Canada, ce qui représente un taux de 106 vols qualifiés pour 100,000 personnes. La figure 1 indique le taux de vols qualifiés au Canada depuis 1974. Durant la période visée, le taux est passé de 76 à 106 pour 100,000 habitants, ce qui correspond à une augmentation de 39 %. Pour placer ces chiffres dans leur contexte, durant la même période, la proportion de vols qualifiés par rapport à l'ensemble des crimes avec violence est tombée de 14 % à 10 %, ce qui signifie que le taux d'autres crimes avec violence a augmenté beaucoup plus rapidement que le taux de vols qualifiés.

La figure 2 montre la tendance historique de différents genres de vols qualifiés au Canada de 1974 à 1990. Le taux de vols qualifiés commis avec une arme à feu a atteint un sommet en 1975 (39 pour 100,000 habitants) ainsi qu'en 1981 (37 pour 100,000 habitants); il a ensuite diminué pour s'établir à 28 pour 100,000 habitants en 1990. D'autre part, le taux de

Figure 2

Trends in Types of Robbery, Canada, 1974-1990

Figure 2

Tendances relatives aux genres de vols qualifiés, Canada, 1974-1990

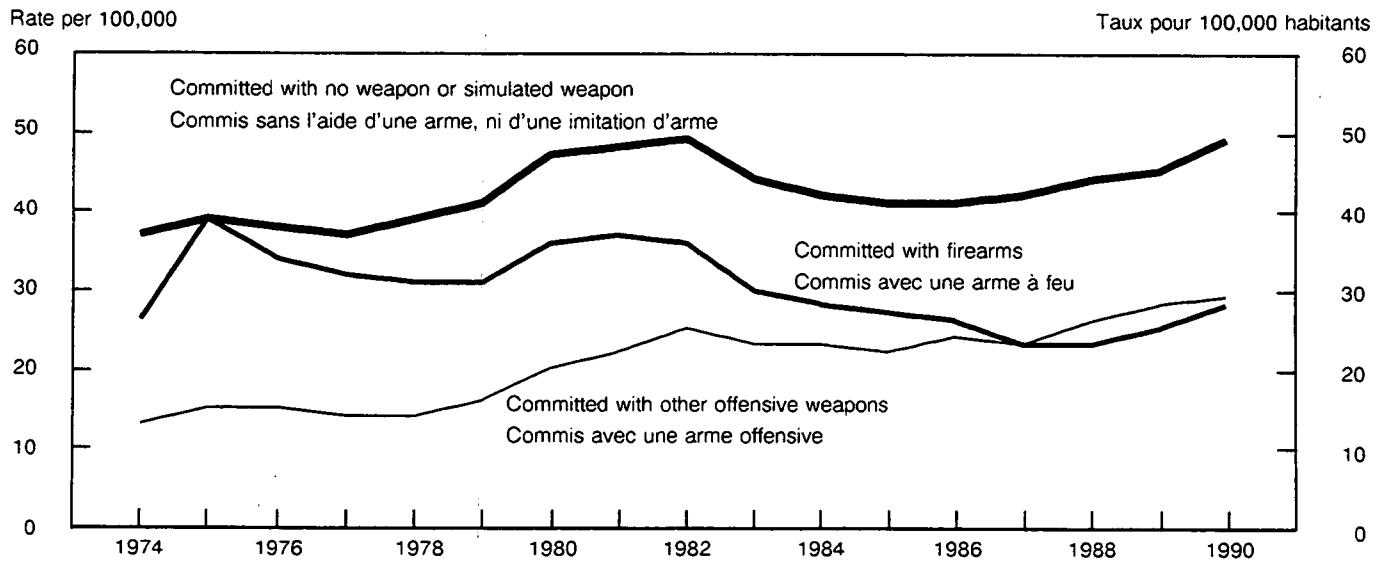

Source: Current Uniform Crime Reporting Survey.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité actuel.

the rate for robberies involving Other Offensive Weapons (clubs, knives, etc.) has climbed steadily to a rate surpassing robberies with firearms at 29 per 100,000 persons in 1990. The third type of robbery (Other: e.g. physical force) was the highest of all types of robbery in 1974, and has continued at a higher level than the other two types of robbery. In summary, at the present time, approximately one-quarter of robberies involve the use of a firearm, another one-quarter involve the use of an offensive weapon other than a firearm, and one-half are perpetrated with the use of a threat or physical force.

vols qualifiés commis à l'aide d'une autre arme offensive (bâtons, armes blanches, etc.) a augmenté progressivement et a dépassé le taux de vols qualifiés commis avec arme à feu pour s'établir à 29 pour 100,000 habitants en 1990. Le troisième genre de vols qualifiés, c'est-à-dire ceux commis par un autre moyen tel que la force physique, a affiché le taux le plus élevé en 1974 et s'est maintenu depuis à un niveau supérieur aux deux autres genres. En bref, à l'heure actuelle, environ le quart des vols qualifiés comportent l'usage d'une arme à feu, un autre quart comportent l'utilisation d'une arme offensive autre qu'une arme à feu, et la moitié comportent le recours à des menaces ou à la force physique.

Gun Control Legislation

In January, 1978, gun control legislation came into force in Canada. This legislation included the imposition of stricter controls on the issuance of registration certificates which are necessary to acquire restricted weapons such as handguns, the creation of new types of firearms prohibition orders, the creation of new criminal offences in relation to firearms use, and the provision for more severe penalties for the criminal use of firearms. Following the enactment of the legislation, there was a significant but short lived increase in the rate of robbery with firearms. Starting in 1982 the rate of robbery with firearms started a long term decline, whereas robbery with Other Offensive Weapons continued its steady increase. It is difficult to be certain but the data would suggest that there was a substitution effect: fewer robberies with firearms, more robberies with other weapons.

Législation sur le contrôle des armes à feu

En janvier 1978, les dispositions relatives au contrôle des armes à feu sont entrées en vigueur au Canada. Ces dispositions prévoyaient un contrôle plus sévère sur la délivrance des certificats d'enregistrement, lesquels sont nécessaires pour acquérir des armes à autorisation restreinte comme les armes de poing; elles prévoyaient également l'établissement de nouveaux types d'ordonnance d'interdiction relative aux armes à feu, la création de nouvelles infractions au *Code criminel* concernant l'usage des armes à feu et l'imposition de peines plus sévères pour l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles. Par suite de l'adoption des dispositions, on a enregistré une hausse importante mais passagère du taux de vols qualifiés commis avec une arme à feu. À partir de 1982, le taux de vols qualifiés avec une arme à feu a amorcé une baisse à long terme, alors que le taux de vols qualifiés avec une autre arme offensive a poursuivi sa hausse. Les données semblent révéler un phénomène de substitution difficile à confirmer : la diminution du nombre de vols qualifiés avec une arme à feu est proportionnelle à l'augmentation du nombre de vols qualifiés avec une autre arme.

The preceding section explored some consequences of the 1978 gun control legislation. However, changes in the rate are not a direct measure of its effectiveness in reducing robbery by firearms. For this purpose, the analysis must be based on the proportion rather than the rate of firearm robberies, to avoid confounding by the general increase in robbery since 1978. In 1977 the proportion of firearm robberies was 39%. It began to fall at once (37% in 1978). By 1982 it had dropped to 33%, and it continued to fall through 1990 to 26%, with the occasional tied years and one small increase.

Dans la section précédente, on a examiné certaines conséquences de la législation de 1978 sur le contrôle des armes à feu. Toutefois, des changements de taux ne constituent pas une mesure directe de l'efficacité de la législation à réduire le nombre de vols qualifiés commis avec une arme à feu. C'est pourquoi la présente analyse doit être fondée sur la proportion de vols qualifiés avec une arme à feu plutôt que sur leur taux, afin d'éviter toute confusion découlant de l'augmentation générale des vols qualifiés depuis 1978. En 1977, la proportion de vols qualifiés avec une arme à feu était de 39 %. Cette proportion a aussitôt commencé à descendre (37 % en 1978). En 1982, la proportion est tombée à 33 % et a continué de baisser jusqu'en 1990 pour se fixer à 26 %, sauf certaines années où elle est restée inchangée et l'année où elle a augmenté légèrement.

Regional Comparisons

Whereas Figure 1 describes the historical pattern of total robbery rates for Canada as a whole, Figure 3 examines these rates for the different regions of the country. For purposes of analysis, Canada was divided into six regions. The six regions are the Atlantic (Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick), Quebec, Ontario, the Prairie Provinces (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), British Columbia, and the North (Yukon, Northwest Territories).

Comparaisons régionales

Dans la figure 1, on montre la tendance historique du taux global des vols qualifiés pour l'ensemble du Canada, tandis que dans la figure 3 on examine ces taux pour les différentes régions du pays. Aux fins d'analyse, le Canada est divisé en six régions : l'Atlantique (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick), le Québec, l'Ontario, les Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta), la Colombie-Britannique et le Nord (Yukon et Territoires du Nord-Ouest).

Figure 3

Robbery Rates by Region, Canada, 1974-1990

Figure 3

Taux de vols qualifiés selon la région, Canada, 1974-1990

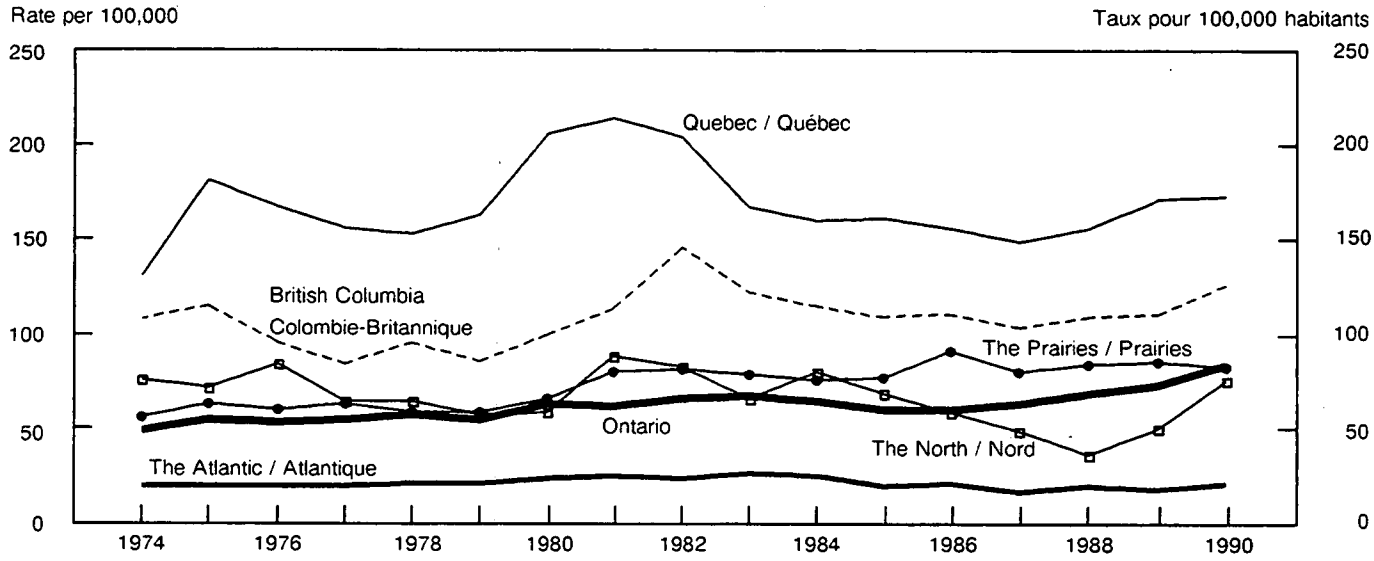

Source: Current Uniform Crime Reporting Survey.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité actuel.

Figure 3 shows the robbery rates for the six regions for the period 1974-1990. The robbery rates for four of the regions(the Prairies, B.C., the North, and Ontario) tend to cluster in the middle of the chart during the entire period of time. British Columbia has the highest rate in this cluster in all years. The North has among the lowest rates for robbery in this cluster. This is quite at odds with the data for most crimes where the North is typically quite high. This intermediate cluster generally fluctuates between 50 and 125 robberies per 100,000 persons.

The second major feature of Figure 3 is the very low and stable rate for the Atlantic Region which hovers around 20 robberies per 100,000 persons. Also noticeable is the relatively stable pattern in the Prairies and Ontario from 1974-1990.

Quebec has the highest robbery rate in Canada (150 to 200 robberies per 100,000 persons). This has been true for every year since 1974. Moreover, since 1974, Quebec's rate has been higher than the Canadian average in all three categories of robbery (committed with a Firearm, committed with an Other Offensive Weapon, and committed Otherwise) Quebec does not have an especially high overall crime rate, or high violent crime rate, so the reasons for its high robbery rate remain uncertain.

La figure 3 indique les taux de vols qualifiés pour les six régions de 1974 à 1990. Les courbes des taux de vols qualifiés pour quatre des régions (les Prairies, la Colombie-Britannique, le Nord et l'Ontario) ont tendance à se grouper au milieu du graphique tout au long de cette période. La Colombie-Britannique accusé le taux le plus élevé de ce groupe durant toutes les années, tandis que le Nord enregistre les taux les plus bas. Ces résultats contrastent avec les données sur la majorité des crimes pour lesquels le Nord enregistre habituellement des taux assez élevés. Ce groupe intermédiaire fluctue généralement entre 50 et 125 vols qualifiés pour 100,000 personnes.

La deuxième caractéristique importante de la figure 3 est le taux très bas mais stable de la région de l'Atlantique, qui se situe autour de 20 vols qualifiés pour 100,000 personnes. On remarque aussi la tendance relativement stable dans les Prairies et en Ontario de 1974 à 1990.

Tous les ans depuis 1974, le Québec accuse le taux de vols qualifiés le plus élevé du Canada (150 à 200 vols qualifiés pour 100,000 personnes). En outre, depuis 1974, le taux du Québec est supérieur à la moyenne canadienne dans les trois catégories de vols qualifiés (commis avec une arme à feu, à l'aide d'une autre arme offensive et par un autre moyen). raisons pouvant expliquer ce taux élevé de vols qualifiés demeurent incertaines, car on n'observe pas un taux particulièrement élevé au Québec pour l'ensemble des crimes, ni pour les crimes avec violence.

Comparison of Jurisdictions Over 250,000 Population

Criminologists consider robbery as the quint-essential urban crime, as cities are anonymous and provide many targets.

Table 2 shows police force jurisdictions with populations of 250,000 and over. It should be noted that these police jurisdictions are not homogeneously urban. For example, some of the regional forces are composed of urban, suburban, and rural areas, whereas other police jurisdictions are comprised only of the inner core of large metropolitan areas (e.g., Vancouver). Therefore comparisons must be made with caution. Nonetheless, among these jurisdictions, Vancouver, and Montreal had the highest robbery rates in 1990. However, notwithstanding the theory, Toronto has only a moderately high rate.

Clearance Rates

Compared to other violent crimes, the clearance rate (or solution rate) for robberies is relatively low. In 1990, 49% of all violent crimes were cleared by charge while the corresponding figure for robberies was only 29%, a situation which has remained constant over the last 10 years. Part of the explanation for this discrepancy in the clearance rates between robbery and other violent crimes is the fact that over 84% of robberies in the revised UCR database are committed by strangers whereas 77% of assaults are committed by persons known to the victim.

Comparaisons entre les territoires d'au moins 250,000 habitants

Les criminologues estiment que le vol qualifié est essentiellement un crime commis en milieu urbain, les villes étant anonymes et offrant de nombreuses cibles.

Le tableau 2 montre les territoires d'au moins 250,000 habitants desservis par la police. Il faut noter que ces territoires ne sont pas homogènes quant à leur composition urbaine. Par exemple, certains territoires desservis par des corps policiers régionaux se composent de régions urbaines, suburbaines et rurales, tandis que d'autres comprennent uniquement le noyau central des grandes régions métropolitaines, notamment Vancouver. Par conséquent, toute comparaison doit être faite avec prudence. Néanmoins, parmi ces territoires, ceux de Vancouver et de Montréal accusent les taux les plus élevés en 1990. Toutefois, en dépit de la théorie, Toronto n'a qu'un taux modérément élevé.

Taux de classement

Comparativement aux autres crimes avec violence, les vols qualifiés présentent un taux de classement (taux de résolution) relativement bas. En 1990, 49 % de tous les crimes avec violence se sont soldés par une mise en accusation,tandis que le taux correspondant pour les vols qualifiés n'était que de 29 %; ces chiffres sont demeurés stables au cours des 10 dernières années. L'écart entre ces taux de classement s'explique en partie par le fait que plus de 84 % des vols qualifiés répertoriés dans la base de données du programme DUC révisé sont perpétrés par des étrangers, alors que 77 % des voies de fait sont commises par des personnes connues de la victime.

Table 2

Robbery Rates[1] for Police Jurisdictions with Populations of 250,000 and Over, Canada, 1990

Tableau 2

Taux de vols qualifiés[1] pour les territoires d'au moins 250,000 habitants desservis par la police, Canada, 1990

	Nombre - Number	Taux - Rate
Laval, Que. - Laval (Qc)	647	206
Montreal, Que. - Montréal (Qc)	7627	428
Peel Regional Police Force, Ont. - Police régionale de peel (Ont.)	273	41
Halton Regional Police Force, Ont. - Police régionale de Halton (Ont.)	72	24
Hamilton-Wentworth Regional Police, Ont. - Police régionale de Hamilton-Wentworth (Ont.)	371	84
London, Ont. - London (Ont.)	199	67
Niagara Regional Police Force, Ont. - Police régionale du Niagara (Ont.)	168	44
Durham Regional Police ForcE, Ont. - Police régionale de Durham (Ont.)	164	45
Ottawa, Ont. - Ottawa (Ont.)	460	141
Waterloo Regional Police Force, Ont. - Police régionale de Waterloo (Ont.)	196	51
Toronto, Ont. - Toronto (Ont.)	4676	208
York Regional Police Force, Ont. - Police régionale de York (Ont.)	151	32
Winnipeg (Greater), Man. - Agglomération de Winnipeg (Man.)	1096	177
Calgary, Alta. - Calgary (Alb.)	754	109
Edmonton, Alta. - Edmonton (Alb.)	1155	191
Vancouver, B.C. - Vancouver (C.-B.)	2062	451

[1] *Rates are calculated on the basis of 100,000 population using population data supplied by provincial governments and have been rounded to remove the decimal.*

[1] *Les taux sont calculés pour 100,000 habitants à partir des données démographiques fournies par les administrations provinciales et ont été arrondis afin de supprimer les décimales.*

Source: Current Uniform Crime Reporting Survey.

Profile of robberies

This section concentrates on a database from 13 police respondents currently reporting to the revised UCR survey, representing 4,104 incidents in which robbery was either the primary or a secondary offence. (See the Methodology Section for further clarification of the revised UCR survey database. The reader is cautioned that the results are tentative as the revised survey is not a representative sample and includes data from 1988 to 1991). In addition, this section of the Juristat includes an analysis of data from the Adult Criminal Court Survey and the Adult Correctional Services Survey of the Canadian Centre for Justice Statistics.

Type of Property Stolen

Figure 4 shows the types of property stolen in the approximately 4,000 robberies in the Revised UCR Survey database at the present time. The most common type of property stolen in robberies is currency (62%). Nothing else approaches it in magnitude, but other important categories are personal accessories at 8% (e.g., briefcase), consumable goods at 6% (e.g., alcohol) and identification (e.g., credit cards) at 5%.

Aperçu des vols qualifiés

Dans la présente section, on se penche sur une base de données constituée des informations fournies par 13 services de police participant au programme DUC révisé, ce qui représente 4,104 affaires dans lesquelles le vol qualifié est l'infraction primaire ou secondaire. (Voir la section «Méthode» pour obtenir des précisions sur la base de données du programme DUC révisé. Le lecteur est prié de noter que les résultats sont provisoires, car les participants au programme DUC révisé ne constituent pas un échantillon représentatif et contiennent des données de 1988 à 1991). De plus, on analyse les données provenant de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et de l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes, menées par le Centre canadien de la statistique juridique.

Genres de biens volés

La figure 4 montre les genres de biens ayant été volés lors de la perpétration des quelque 4,000 vols qualifiés qui ont jusqu'ici été répertoriés dans la base de données du programme DUC révisé. Le genre de biens le plus souvent volés est la monnaie (62 %). Aucune autre catégorie de biens ne constitue une proportion aussi élevée de vols, mais les catégories importantes sont les suivantes : les accessoires personnels tels que les porte-documents (8 %), les biens consommables tels que l'alcool (6 %) et les pièces d'identité telles que les cartes de crédit (5 %).

Figure 4

Percentage Distribution of Type of Property Stolen in Robbery Incidents

Figure 4

Répartition en pourcentage des types de biens dérobés lors des vols qualifiés

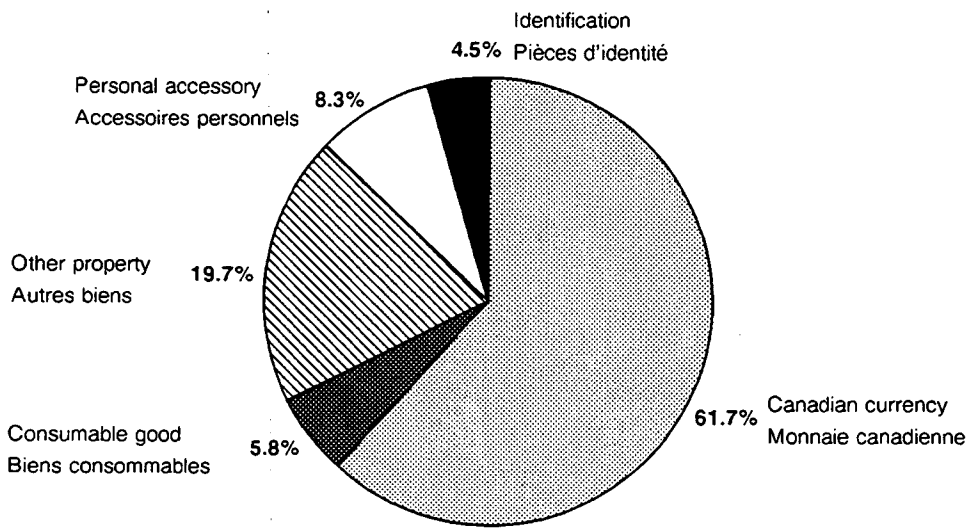

Source: Revised Uniform Crime Reporting Survey.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité révisé.

CHARACTERISTICS OF THE ACCUSED

Age and Sex

An examination of the revised UCR survey database suggests that robbery is almost exclusively a male crime. Of the total 1,970 individuals accused of robbery, only 5% were females. This contrasts with the total of Criminal Code (non-traffic) offences in which females account for 17% of adults charged.

Figure 5 shows the ages of those accused of robbery. The age pattern for those few females who do rob is almost identical to that for males. Therefore the sexes were combined. The largest category is the 18 - 25 age group with 47% of the accused. Virtually no accused are over 50 years of age. Young offenders account for 16% of those accused of robbery.

Accused by Type of Sentence

Figure 6 presents information in 3 selected jurisdictions on the most serious court sentence given to adults convicted in 1990 where robbery was the most serious offence. The percentage distribution of sentences given to all accused is also presented to describe the general context. Only the most serious sentence is presented to avoid double counting of

CARACTÉRISTIQUES DES ACCUSÉS

Âge et sexe

Un examen de la base de données du programme DUC révisé semble indiquer que les vols qualifiés sont commis presque exclusivement par des hommes. De l'ensemble des 1,970 personnes accusées de vols qualifiés, seulement 5 % étaient des femmes. Ces données contrastent nettement avec celles portant sur l'ensemble des infractions au *Code criminel* (sauf les délits de la route) pour lesquelles les femmes constituent 17 % des adultes inculpés.

La figure 5 montre l'âge des personnes accusées de vols qualifiés. Puisque la répartition par âge pour le petit nombre de femmes inculpées de vols qualifiés est presque identique à celle des hommes, les données sur le sexe ont été combinées. La catégorie la plus importante est le groupe d'âge de 18 à 25 ans, qui forme 47 % des accusés. Presque aucun accusé n'est âgé de 50 ans et plus. Les jeunes contrevenants constituent 16 % des accusés de vols qualifiés.

Accusés selon le genre de peine infligée

La figure 6 contient, pour trois secteurs de compétence, des données sur la peine la plus sévère qu'a prononcée le tribunal à l'égard des adultes condamnés en 1990 pour vol qualifié comme infraction la plus grave. Elle indique également la répartition en pourcentage des peines infligées à l'ensemble des accusés afin de donner une idée du contexte général. Seule la peine la plus sévère est présentée afin d'éviter les

Figure 5

Ages of Persons Accused of Robbery

Figure 5

Âge des personnes accusées de vol qualifié

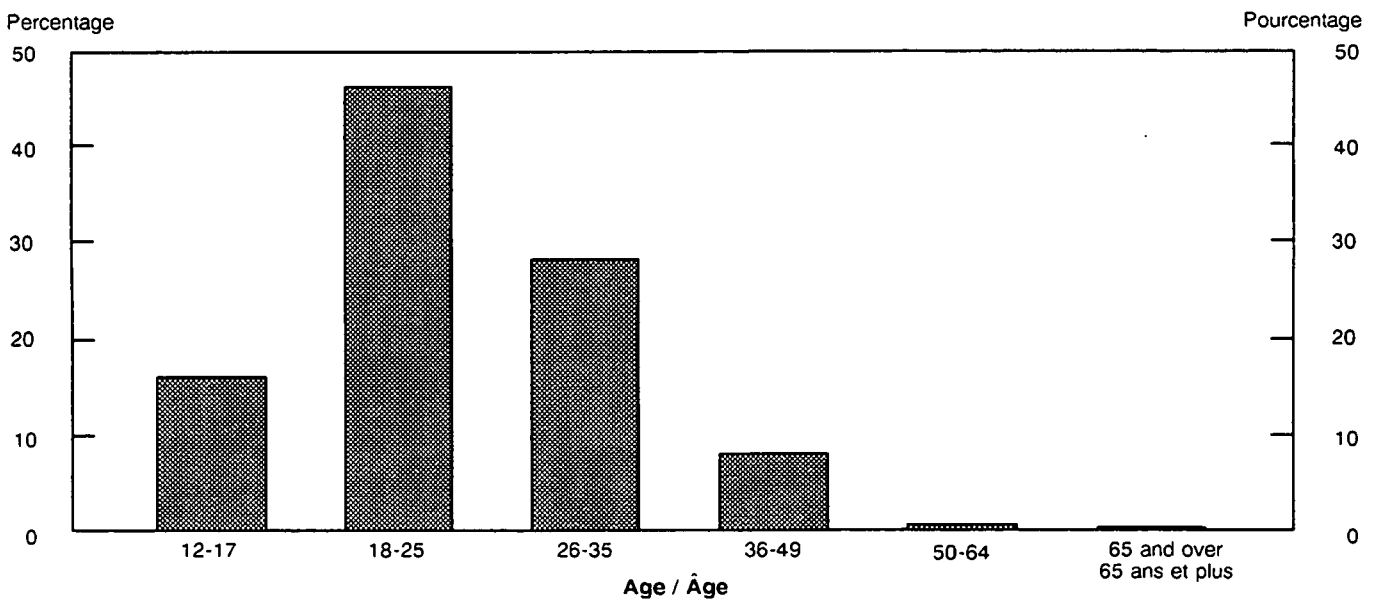

Source: Revised Uniform Crime Reporting Survey.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité révisé.

Figure 6

Percentage Distribution of Sentences Given to Adult Persons Convicted of Robbery and Adult Persons Convicted of All Federal Statute Offences, 1990

Figure 6

Répartition en pourcentage des peines infligées aux adultes condamnés pour vol qualifié et aux adultes condamnés pour l'ensemble des infractions aux lois fédérales, 1990

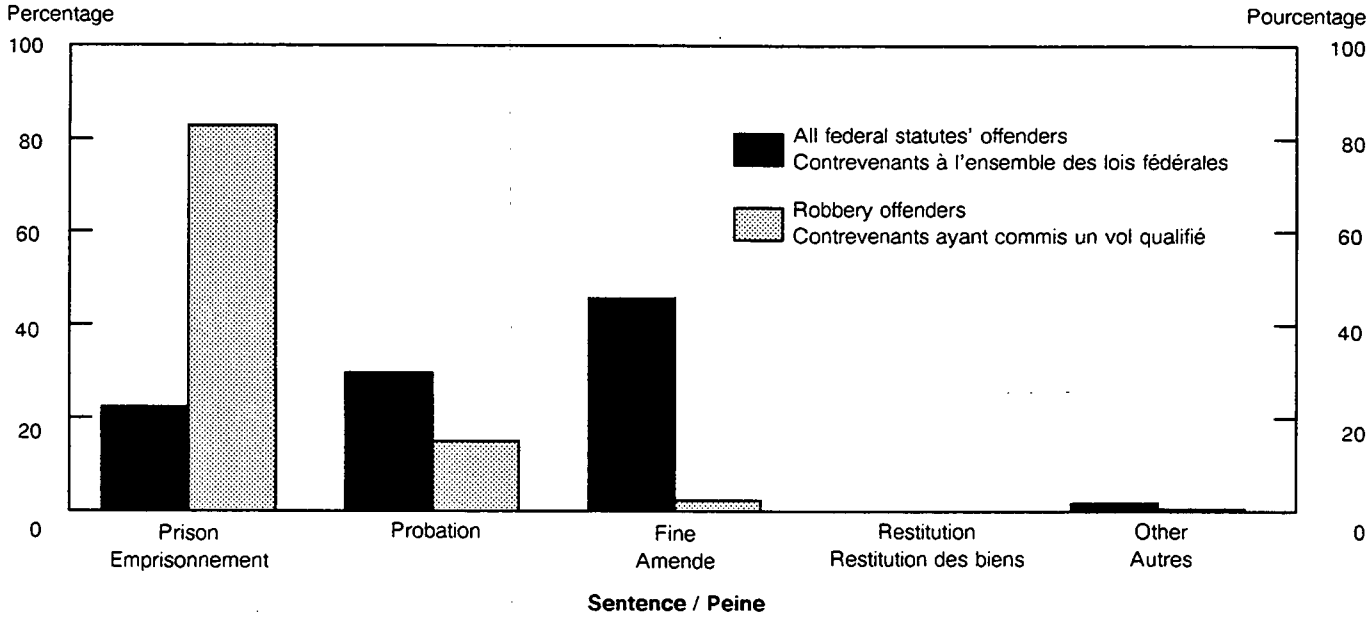

Source: Adult Criminal Court Survey.

Source: Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

offenders where more than one sentence is imposed. The sentences, in order of seriousness are: prison, probation, fine, restitution, and other. The seriousness of robbery becomes apparent when it is seen that over 80% of persons convicted of robbery are sentenced to incarceration, while only 23% of all offenders convicted in provincial court receive a sentence of imprisonment. It should be noted these are all offenders against federal statutes.

Admissions to Federal Custody for Robbery

An examination of the percentage of admissions to federal custody (those persons convicted of robbery who are or were serving sentences of two years or more) between 1986 and 1991 shows that those convicted of robbery constitute a large proportion (20%) of admissions to federal custody in all 5 years. The data show little change over 5 years. Finally, a snapshot taken each March 31 gives almost identical results, i.e., slightly over 20% of inmates on register

doubles comptes des contrevenants ayant été condamnés à plusieurs peines. Voici la liste des peines classées par ordre de sévérité : l'emprisonnement, la probation, l'amende, la restitution des biens et les autres peines. On prend conscience de la gravité des vols qualifiés lorsqu'on constate que plus de 80 % des personnes déclarées coupables de vol qualifié sont condamnées à l'emprisonnement, alors que seulement 23 % de l'ensemble des contrevenants déclarés coupables par les tribunaux provinciaux reçoivent cette peine. Il faut noter qu'il s'agit uniquement de contrevenants aux lois fédérales.

Admissions dans les établissements de détention fédéraux pour vol qualifié

Si l'on examine le pourcentage des admissions dans les établissements fédéraux des personnes condamnées pour vol qualifié et purgeant ou ayant purgé des peines d'au moins deux ans de 1986 à 1991, on constate que les personnes condamnées à cet égard représentent une forte proportion (20 %) des admissions dans les établissements fédéraux durant chacune des cinq années. Les données montrent une faible variation au cours de cette période. Enfin, un relevé annuel effectué le 31 mars fournit des résultats presque

are serving sentences for robbery. (The source of these federal custody data is the publication, Adult Correctional Services in Canada, Catalogue 85-211.)

identiques, c'est-à-dire qu'un peu plus de 20 % des détenus inscrits au registre purgent des peines pour avoir commis un vol qualifié. (Ces données sur la détention dans les établissements fédéraux sont tirées de la publication intitulée *Services correctionnels pour adultes au Canada*, nº 85-211 au catalogue.)

Characteristics of Victims

Age and Sex

Table 3 provides a profile of the age and sex of robbery victims. Of these robbery victims, 42% are female and 58 % are male. Seventeen percent of male robbery victims are in the age group 12-17 as are 9% of females. However, the victim group is, on the whole, older than the accused group. Robbery victims of both sexes are relatively evenly spread through the three age groups 18-25, 26-35, and 36-49 (totalling 74% of female victims and 65% of males victims.). There is also a substantial group of victims past 50 (16% of female victims and 18% of male victims).

Purse-snatching

Purse-snatching is a form of robbery, where force is used in the taking of a purse. It should be noted that this is not a frequent type of crime - there were 163 purse-snatching incidents among the approximately 4000 robberies in the Revised UCR database.

Once again the most common age group for victims of purse-snatching was 18 to 25, which accounted for 26% of these victims. However, there

Caractéristiques des victimes

Âge et sexe

Dans le tableau 3, on trace le profil des victimes de vol qualifié selon l'âge et le sexe. Parmi ces victimes, 42 % sont des femmes et 58 % sont des hommes. Dix-sept pour cent des victimes de vol qualifié chez les hommes et 9 % chez les femmes font partie du groupe d'âge de 12 à 17 ans. Toutefois, les victimes sont dans l'ensemble plus âgées que les accusés. Les victimes de vol qualifié chez les deux sexes sont réparties assez également entre les trois groupes d'âge suivants : 18 à 25 ans, 26 à 35 ans et 36 à 49 ans; ceux-ci forment un total de 74 % des victimes chez les femmes et de 65 % des victimes chez les hommes. On enregistre aussi un groupe important de victimes âgées de plus de 50 ans, lesquelles représentent 16 % des victimes du sexe féminin et 18 % des victimes du sexe masculin.

Vol de sac à l'arraché

Le vol de sac à l'arraché consiste à recourir à la force pour s'emparer d'un sac à main. Il faut noter que ce genre de vol n'est pas fréquent; parmi les quelque 4,000 vols qualifiés répertoriés dans la base de données du programme DUC révisé, 163 sont des vols de sac à l'arraché.

Encore ici, les victimes de vol de sac à l'arraché font le plus souvent partie du groupe d'âge de 18 à 25 ans, lequel constitue 26 % de ces victimes. Toutefois, on enregistre un

Table 3

Victims of Robbery by Age and Sex

Tableau 3

Victimes de vol qualifié selon l'âge et le sexe

Age / Âge	Male / Hommes		Female / Femmes	
	Number / Nombre	Percent / Pourcentage	Number / Nombre	Percent / Pourcentage
12-17	380	17.0	150	9.4
18-25	558	24.9	467	29.3
26-35	448	20.0	340	21.3
36-49	447	20.0	375	23.5
50-64	256	11.4	161	10.1
65 & Over - 65 ans et plus	148	6.6	102	6.4
Total – Total	**2237**	**99.9***	**1595**	**100.0**

* *Percentages may not add to exactly 100.0 due to rounding error.*
* *Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.*
Source: Revised Uniform Crime Reporting Survey.
Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité révisé.

were larger numbers of relatively older victims of purse-snatching than of robbery as a whole. In particular, nearly 20% of purse-snatching victims were 65 and over. However, in absolute numbers this represents only 32 victims. People over 50 are at relatively greater risk from this form of robbery. While they constitute only 17% of robbery victims, those over 50 form 38% of purse-snatching victims. However, in general purse-snatching is quite infrequent.

plus grand nombre de victimes relativement plus âgées dans les cas de vol de sac à l'arraché que dans ceux de vol qualifié dans l'ensemble. Plus précisément, près de 20 % des victimes de vol de sac à l'arraché étaient âgées d'au moins 65 ans. Toutefois, en nombres réels, ceci ne représente que 32 victimes. Il faut souligner que les personnes de 50 ans et plus courent un risque assez grand d'être victimes de ce genre de vol qualifié. Bien qu'elles représentent seulement 17 % des victimes de vol qualifié, elles constituent 38 % des victimes de vol de sac à l'arraché. Cependant, en général, le vol de sac à l'arraché est peu fréquent.

Level of Injury to Robbery Victims

Robbery is a violent crime: it is directed against persons, with either real violence or the threat of violence. Therefore it is of some interest to know the pattern of injury associated with this crime. Seventy-four per cent received no physical injury at all. On the other hand, this means that over a quarter of robbery victims (944 persons) received at least minor physical injuries. Specifically, 22% of all robbery victims received minor physical injuries, while 4% of all robbery victims received major physical injuries. Major physical injury is defined as an injury which requires professional medical attention at the scene or transportation to a medical facility.

Gravité des blessures subies par les victimes de vol qualifié

Le vol qualifié est un crime avec violence. Il est dirigé contre les personnes et comporte des actes de violence ou des menaces de violence. C'est pourquoi il est intéressant de connaître le genre de blessures liées à ces actes criminels. Soixante-quatorze pour cent des victimes n'ont subi aucune blessure. Cela signifie, par ailleurs, que plus du quart des victimes de vol qualifié (944 personnes) ont été blessées au moins légèrement. Plus précisément, de toutes les victimes de vols qualifiés, 22 % ont reçu des blessures légères et 4 % ont reçu des blessures graves. Une blessure grave désigne une blessure qui nécessite des soins médicaux professionnels sur les lieux ou le transport dans un établissement sanitaire.

Figure 7

Age of Purse-Snatch Victims Compared to All Robbery Victims

Figure 7

Âge des victimes de vol de sac à l'arraché comparativement à celui des victimes de l'ensemble des vols qualifiés

Weapons Causing Physical Injury to Victims

Of the 944 victims who were injured during a robbery, the greatest proportion (35%) were harmed by physical force. About 20% were injured by handguns and about 20% were injured by knives. Finally, 6% were injured by sawed off rifles or shotguns. The remaining cases involved diverse weapons.

Methodology

In order to provide readers with a comprehensive picture of robbery, data from several different surveys were utilized in preparing this Juristat. The **"current" UCR Survey**, maintained by the Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS), measures the level of criminal activity that comes to the attention of the police. All police forces in Canada participate in this survey. However, the data elements collected are confined to the type of offence, clearance type (by charge or otherwise) and persons charged (adults and young offenders by sex). These data are submitted as "aggregate" or "summary" totals on a monthly basis by each respondent. If a single criminal incident contains a number of violations of the law, only the most serious offence is recorded by the survey. As a result, relatively less serious crimes will not be counted when they occur in conjunction with more serious crimes in the same incident.

The major criticism of the "current" UCR survey has been its limited content: the information which was available simply did not satisfy the existing needs of the users of police data. In response, the **"revised" UCR Survey** was designed to provide detailed information on the characteristics of an incident, and basic data on the persons involved in an incident, both victims and accused.

The forces reporting to the revised UCR Survey at the time of this analysis were: Fredericton, N.B., St. Stephen, N.B., Joliette, Que., Laval, Que., Aylmer, Que., Mont St. Hilaire, Que., The QPF., Kingston, Ont., Niagara, Ont., Windsor, Ont., Nepean, Ont., Regina, Sask., and Vancouver, B.C. The data were reported from 1988 to 1991 depending on when each force joined the new survey. The database contained 600,000 incidents of which 4,000 were robberies. Although the data cannot be interpreted as a national sample, they do provide general indicators of proportions (i.e., age and sex of accused and victims, type of weapon, level of injury, etc.) found in robbery cases.

In 1989, the first **International Crime Survey** was conducted in 14 countries: Canada, United States, England & Wales, Scotland, N. Ireland, France, Spain, Switzerland, Belgium, Norway, Finland, West Germany, Holland, and Australia. Data were assembled for the period 1982-1988.

Armes ayant causé des blessures aux victimes

Parmi les 944 victimes ayant subi des blessures lors de la perpétration d'un vol qualifié, la plus forte proportion (35 %) ont été blessées par la force physique. Environ 20 % ont été blessées par une arme de poing et environ 20 % ont été blessées par une arme blanche. Enfin, 6 % ont été blessées par une carabine ou un fusil à canon tronçonné. Les autres victimes ont été blessées par différentes armes.

Méthode

Afin de donner au lecteur une vue d'ensemble des vols qualifiés, on s'est servi des données provenant de différentes enquêtes pour préparer le présent bulletin. Le **programme DUC «actuel»**, dirigé par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), permet de mesurer le niveau de l'activité criminelle signalée à la police. Tous les corps de police du pays participent à ce programme. Cependant, les éléments d'information recueillis se limitent au genre d'infraction, au genre de classement (par mise en accusation ou sans mise en accusation) et aux accusés (adultes et jeunes contrevenants selon le sexe). Tous les mois, chaque répondant fournit ces données sous forme «agrégée» ou «sommaire». Si une même affaire comporte plusieurs infractions, seule l'infraction la plus grave est enregistrée dans le cadre du programme. Par conséquent, les infractions relativement moins graves commises dans une affaire ne seront pas comptées si elles sont perpétrées en même temps que des infractions plus graves.

La principale critique que l'on formule à l'égard du programme DUC «actuel» a été son contenu limité : les renseignements disponibles ne satisfont tout simplement pas aux besoins actuels des utilisateurs de données policières. Ainsi, le **programme DUC «révisé»** a été conçu de manière à fournir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des crimes et des données de base sur les personnes impliquées dans une affaire, tant les victimes que les accusés.

Les corps policiers répondant au programme DUC révisé au moment de l'analyse étaient: Fredericton (N.-B.), St. Stephen (N.-B.), Joliette (QC), Laval (QC), Aylmer (QC), Mont-St- Hilaire (QC), la sûreté du Québec, Kingston (Ont.), Niagara (Ont.), Windsor (Ont.), Nepean (Ont.), Regina (Sask.), and Vancouver (C.-B.). Les données ont été recueillies de 1988 à 1991 selon la date à laquelle chaque service de police a commencé à participer au programme révisé. La base de données porte sur 600 000 affaires criminelles dont 4 000 sont des vols qualifiés. Bien que les données ne peuvent pas être interprétées comme échantillon national, elles fournissent toutefois des indicateurs généraux de proportions (c.-à-d., l'âge et le sexe de l'accusé et de la victime, le genre d'arme utilisée, la gravité des blessures infligées, etc.) trouvées dans les cas de vols qualifiés.

En 1989, le premier **Sondage international sur la criminalité** a été réalisé dans les 14 pays suivants : le Canada, les États-Unis, l'Angleterre et le pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande du Nord, la France, l'Espagne, la Suisse, la Belgique, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et l'Australie. Les données ont été recueillies pour la période de 1982 à 1988.

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010091750

The Adult Criminal Court Survey includes data for the year 1990 and covers three jurisdictions: Nova Scotia, Quebec, and the Yukon (Yukon data cover the period from May 1990 to December 1990). These data include a portion of **provincial court** data received annually at the CCJS (i.e., superior and municipal courts are not included). These data are considered to be preliminary and are subject to revision.

The **Adult Correctional Services Survey** is conducted annually at the CCJS and collects data on caseload and case characteristics related to both custodial and community corrections at the provincial and federal levels.

L'**Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes** comprend les données pour l'année 1990 et porte sur trois secteurs de compétence : la Nouvelle- Écosse, le Québec et le Yukon (les données du Yukon visent la période de mai 1990 à décembre 1990). Ces données englobent une partie des données sur les **tribunaux provinciaux** reçues annuellement au CCSJ (les cours supérieures et municipales étant exclues). Ces données sont provisoires et peuvent être révisées.

L'**Enquête sur les services correctionnels pour adultes** est menée tous les ans par le CCSJ et permet de recueillir des données sur le nombre de cas et les caractéristiques des cas enregistrés dans les établissements de détention et les établissements correctionnels communautaires aux niveaux provincial et fédéral.

For Further Information

For further information, please contact Information and Client Services, Canadian Centre for Justice Statistics, 19th Floor, R.H. Coats Building, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613-951-9023).

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle, Centre canadien de la statistique juridique, 19e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (613-951-9023).

Note of Appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing cooperation involving Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses and governments. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

Note de reconnaissance

Le succès du système du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48 – 1984.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.